



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 63984

Texte de la question

M. Michel Terrot appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les liens entre les performances médiocres de notre système éducatif et la diminution constante du temps effectif passé à l'école. La dernière étude Pisa de l'OCDE, publiée en décembre 2013 et évaluant les compétences des jeunes de 15 ans dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences, révèle en effet que la France est passée depuis 2009 de la 22^e à la 25^e place dans le classement global. Bien que notre pays consacre 5,9 % de son PIB à l'éducation (soit 0,3 % de plus que la moyenne de l'OCDE) et que les dépenses totales d'éducation aient plus que doublé (passant de 70 milliards à 140 milliards d'euros constants par an) depuis 40 ans dans notre pays, nous constatons que 15 % des élèves ne maîtrisent toujours pas les savoirs fondamentaux à l'entrée au collège et que 150 000 jeunes sortent chaque année de l'école sans aucune formation de base. Parallèlement, il faut souligner que le nombre total d'heures composant l'année scolaire est passé, au cours des 50 dernières années, de 1 050 à 840, soit une diminution de 20 %. Cette diminution du nombre annuel d'heures d'enseignement correspond à une diminution du nombre de jours d'école (par l'augmentation des jours de congé) et à la baisse du nombre d'heures dans la semaine : passage à 27 heures en 1969, puis à 26 heures en 1989. Depuis 2009, la durée hebdomadaire d'enseignement s'est encore réduite à 24 heures pour les élèves qui n'éprouvent pas de difficulté. Compte tenu de la dégradation des performances de notre système éducatif, en dépit de l'augmentation constante des moyens financiers dont il dispose, il lui demande de bien vouloir lui indiquer à quelle échéance le Gouvernement envisage de mettre en œuvre l'indispensable réduction du temps des vacances scolaires d'été et le passage à une année scolaire plus longue et plus équilibrée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63984

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7603

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)